



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Intégration de la filière féculière dans la stratégie de réindustrialisation

Question écrite n° 5952

Texte de la question

M. Alexandre Dufosset interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la situation de la filière féculière industrielle française (extraction de l'amidon), aujourd'hui menacée de disparition malgré ses atouts stratégiques et son potentiel de développement. La filière féculière industrielle a longtemps occupé une place importante dans l'économie de nombreux territoires. On comptait près d'une centaine de féculeries en France en 1945. Elle a structuré des bassins entiers, favorisé l'essor de débouchés industriels diversifiés (agroalimentaire, papeterie, pharmacie) et participé à l'autonomie stratégique du pays. Elle est aujourd'hui gravement fragilisée. La France ne compte plus qu'une seule usine de transformation féculière, celle du groupe Roquette à Vecquemont (Somme). Par ailleurs, selon le Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre, les surfaces cultivées en pommes de terre féculières sont passées de 24 300 hectares en 2018-2019 à 16 270 hectares en 2023-2024 et sont annoncées à seulement 10 100 hectares pour 2024-2025, soit une baisse de 58 % en 6 ans. Ce déclin manifeste contrevient aux objectifs de réindustrialisation affichés depuis des années par les Gouvernements successifs. Le plan France 2030, doté au total de 54 milliards d'euros, n'accorde aucune priorité explicite à la fécule et à la valorisation de sa transformation sur le sol national, malgré ses usages stratégiques. Menacée mais encore debout, la filière féculière industrielle française pourrait contribuer au renouveau de la souveraineté agricole et industrielle du pays. La France dispose de tous les atouts : la matière première, les producteurs, les savoir-faire, les débouchés en croissance, etc. Il ne manque que des usines d'extraction et de transformation, qui ne peuvent voir le jour sans soutien de la puissance publique. Il lui demande donc si le Gouvernement envisage d'intégrer la relance de la filière féculière industrielle française à sa stratégie de réindustrialisation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Dufosset](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5952

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2025](#), page 2657